

Le Droit de l'arbitrage OHADA

Date : 4 au 8 octobre 2010

Public cible : Arbitres, Magistrats des Cours et Tribunaux et Avocats des pays membres de l'OHADA

Objectifs :

Apporter aux participants les connaissances théoriques et pratiques leur permettant de maîtriser le droit et la technique de l'arbitrage afin d'optimiser la mise en œuvre de l'Acte uniforme sur l'arbitrage.

Permettre aux arbitres de repérer les interactions existant entre l'autorité judiciaire et les cours d'arbitrage.

Contenu :

- ✓ *Présentation de la Cour d'Arbitrage et de sa procédure.*
- ✓ *Analyse des dispositions normatives régissant l'arbitrage OHADA (Traité, Règlement d'arbitrage de la CCJA, Acte uniforme sur l'arbitrage).*
- ✓ *La jurisprudence arbitrale de la CCJA.*
- ✓ *Technique de l'arbitrage international.*
- ✓ *La pratique arbitrale dans les centres d'arbitrage des pays membres de l'OHADA.*
- ✓ *Étude de cas*
- ✓ *Problème de l'exequatur de la sentence par la CCJA dans les États parties et au-delà de l'espace OHADA - Coexistence des sentences arbitrales nationales et résolution du problème de leur exequatur.*

Financement : Budget OHADA

FORMATION SUR LA MISE EN PLACE ET LA GESTION DU RCCM INFORMATISE DANS LE CADRE DE L'OHADA

Public cible: Greffier en chef près le greffe régional de la CCJA, Greffiers en chef et Greffiers des tribunaux de commerce et tribunaux chargés du contentieux commercial

Durée : Du 11 au 15 octobre 2010

Objectif : Maîtriser l'objet, l'organisation et le fonctionnement du RCCM informatisé

Contenu :

- *L'Acte uniforme portant droit commercial général, notamment le RCCM, le statut du commerçant (personne physique ou morale, les sûretés mobilières (inscription et renouvellement)*
- *Les procédures d'inscription et d'immatriculation au RCCM*
- *Les modalités de modification et de radiation des sociétés commerciales au RCCM*

- L'utilisation du logiciel de gestion du RCCM
- Les implications de ces données dans la sécurisation des activités commerciales.

Financement : Subvention de l'Union Européenne

FORMATION SUR LE DROIT DES AFFAIRES OHADA

Public cible : Cadres des ministères économiques et financiers

Durée : Du 08 au 19 novembre 2010

Objectif : Améliorer la connaissance du droit OHADA et des droits communautaires afin de garantir leur prise en compte par les ministères économiques et financiers

Contenu :

- Les principes généraux du droit OHADA
- Les règles fondamentales des différents Actes uniformes
- Le droit comptable
- Le droit bancaire
- Le droit de la concurrence
- Les infractions économiques et financières
- Le contrôle juridictionnel de l'action administrative et financière
- Organisation juridictionnelle et contentieux.

Financement : Subvention de l'Union Européenne